



ETAT DE FRIBOURG
STAAT FREIBURG

Direction des institutions, de l'agriculture et des forêts
Ruelle de Notre-Dame 2, CP, 1701 Fribourg

Direction des institutions, de l'agriculture
et des forêts DIAF
Direktion der Institutionen und der Land-
und Forstwirtschaft ILFD

Ruelle de Notre-Dame 2, Case postale, 1701 Fribourg

T +41 26 305 22 05, F +41 26 305 22 11
diaf-sg@fr.ch, www.fr.ch/diaf

Aux autorités et
organisations concernées

Fribourg, le 10 juillet 2017

Avant-projet de loi modifiant la loi sur les forêts et la protection contre les catastrophes naturelles – Consultation

Mesdames, Messieurs,

Dans sa séance du 3 juillet 2017, le Conseil d'Etat a autorisé la mise en consultation de l'avant-projet de loi susmentionné.

Vous trouverez, en annexe, l'avant-projet de loi en français et en allemand ainsi que le rapport explicatif s'y rapportant. Les documents mis en consultation ainsi que la liste des destinataires sont également disponibles sur le site internet de la Chancellerie d'Etat à l'adresse <http://www.fr.ch/cha/fr/pub/consultations.htm>.

Nous vous invitons à nous faire part de vos éventuelles remarques **d'ici au 15 novembre 2017** au Service des forêts et de la faune, route du Mont Carmel 1, case postale 155, 1762 Givisiez, ainsi que sous forme électronique à l'adresse pascale.tempini@fr.ch.

En vous remerciant de l'intérêt que vous porterez à cette consultation, nous vous prions de croire, Mesdames, Messieurs, à l'expression de nos sentiments distingués.

Marie Garnier
Conseillère d'Etat, Directrice

Annexes

—
Avant-projet de loi accompagné de son rapport
Liste des autorités et organisations consultées